



LES ETI, TAILLE INTERMÉDIAIRE MAIS POIDS LOURDS DE L'ÉCONOMIE

La stratégie «Nation ETI», lancée en 2020 et renouvelée deux ans plus tard, témoigne d'une attention appuyée de la part du gouvernement pour les entreprises de taille intermédiaire. Reconnues comme indispensables à une économie forte et souveraine, les ETI doivent néanmoins surmonter des difficultés d'attractivité sur le marché de l'emploi qui leur sont propres. Pourquoi, comment ? Telles sont les questions auxquelles répondent Louis Gaget et Manon Nguyen Van Mai, dans le dernier Doc de La Fabrique *ETI et talents : les clés pour que ça matche*.

En finir avec la méconnaissance des ETI

Arkopharma, Urgo, Brioche Pasquier, La Belle-Îloise... : des "grands noms" de la consommation française dont le statut d'ETI, catégorie officialisée en 2008, demeure méconnu. Dans l'imaginaire collectif autant que sur le marché de l'emploi, il est donc encore difficile pour ces entreprises de se faire une place, à l'heure de la "start-up nation" et de la promotion des PME en circuit court, d'une part, et face aux gages de sécurité et de mobilité interne que semblent offrir les grandes entreprises, d'autre part. Pourtant, ces 5 900 entités aux profils variés réalisent dans l'ombre (y compris à l'ombre de l'UE qui ne les reconnaît pas) un tiers du chiffre d'affaires des entreprises françaises et du CA à l'export, tout en concentrant environ un quart des effectifs et des dépenses en R&D. En outre, elles constituent souvent le noyau économique des territoires où elles sont implantées (jusqu'à 40 % du total de leur zone d'emploi). Ces entreprises sont également très souvent des fournisseurs de rang 1 ou 2 dans des secteurs stratégiques pour notre économie et notre souveraineté (santé, aéronautique, spatial, énergie...).

Valoriser ces entreprises du "juste milieu"

Comme en témoignent de nombreux dirigeants interrogés dans le cadre de cet ouvrage, la croissance des ETI est grandement conditionnée à leur capacité à recruter et à fidéliser leurs salariés. Or, sur un marché de l'emploi particulièrement tendu, les ETI font face à la concurrence des PME et des grandes entreprises pour attirer et retenir les talents. Elles ont toutefois de nombreux atouts à faire valoir, qui correspondent aux attentes des candidats à l'emploi : la compétitivité des salaires et des avantages en nature, une taille propice à l'expérimentation de nouveaux concepts organisationnels

(Acorus, spécialisé dans l'entretien et la rénovation immobilière, expérimente ainsi la semaine de quatre jours dans l'une de ses agences employant près de 70 personnes) et enfin une gouvernance favorable à la responsabilisation des profils juniors et à l'avancement au mérite. Autant d'arguments dans l'air du temps, qui appellent toutefois à une optimisation des structures RH des ETI, actuellement sous-dimensionnées, et à une reprise en main de leur stratégie de recrutement, via l'amélioration des relations avec le milieu scolaire et avec les acteurs de la formation et de l'emploi.

ETI et territoires : même combat

Pour attirer les salariés les plus attachés à leur territoire d'origine, les ETI ont également intérêt à se faire connaître localement, en créant des liens avec des acteurs de proximité, et à soutenir la mobilité de salariés installés dans d'autres zones d'emploi. À l'inverse, pour attirer les salariés plus prompts à se déplacer, les ETI doivent œuvrer à l'attractivité et au dynamisme de leur territoire en soutenant notamment les entreprises locales. C'est le cas d'Axon'Cable, implantée à Montmirail (Grand Est), qui a pris le parti de se passer de restaurant d'entreprise afin de soutenir l'activité des restaurants de la commune. Cela dit, les ETI ne disposent pas de tous les leviers d'action pour pallier les carences de leur territoire. C'est notamment le cas en matière de mobilité, en cas de déficit de transports publics ou de congestions récurrentes, d'offre sanitaire ou encore d'offre scolaire pour enfants : trois aspects qui, pour certaines ETI interrogées, détournent jusqu'à 20 % des candidats ayant réussi leurs entretiens.

WE WANT
YOU

DOC 23 — EN LIBRAIRIE LE 18 JANVIER

Les ETI, taille intermédiaire mais poids lourds de l'économie

Louis Gaget et Manon Nguyen Van Mai



Recevoir l'ouvrage
au format papier



Télécharger le kit média
Couverture, logo



Lire ou télécharger l'étude
sur le site de la Fabrique

➔ À propos des auteurs

Louis Gaget est chef du service régional chargé des risques industriels à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine. **Manon Nguyen Van Mai** est cheffe du service économique de l'État en région Île-de-France. Tous deux sont polytechniciens et ingénieurs des Mines.

➔ À propos de La Fabrique de l'industrie

Laboratoire d'idées, **La Fabrique de l'industrie** est un lieu de réflexion et de débat sur les enjeux de l'industrie et ses liens avec la société. Elle est présidée par Louis Gallois et Pierre-André de Chalendar.